

Sujet : [INTERNET] Terminal du Naye - Saint-Malo

De : Isabelle Collin [REDACTED]

Date : 14/05/2024 02:42

Pour : pref-enquetes-publiques@ille-et-vilaine.gouv.fr

Bonjour,

Le patrimoine architecturale telle que celui de Saint-Malo est immense. Le modifier, voire le dénaturer exige une profonde réflexion. Tout développement qui entraîne une modification majeure exige une intégration qui respecte sa valeur patrimoniale. Tel que présenté, c'est loin d'être le cas. Il requiert également une acceptabilité sociale incontournable. Difficile à dire que ce projet rencontre ces deux critères. Le touriste que je suis et qui n'arrive pas en France *via* un traversier, mais plutôt par Paris ou un quelconque aéroport risque d'être déçu en voyant le site de la Cité d'Alet.

Isabelle Collin [REDACTED]

[REDACTED],

[REDACTED]

[REDACTED]